



Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 04 juillet 2019

Conclusion de la seconde phase des assises de l'eau, le comité de bassin Loire-Bretagne se mobilise

Le mardi 2 juillet, le comité de bassin Loire-Bretagne s'est réuni en séance plénière au Centre de conférence à Orléans (45). Un comité de bassin particulièrement dense entre la remise du premier trophée de l'eau de 2019, le vote des grands enjeux de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne pour les années 2022-2027 et un retour sur la clôture de la seconde phase des assises de l'eau.



Le comité de bassin partage l'ambition affichée par le Gouvernement à la suite des assises de l'eau

« On n'a pas le droit de décevoir, la question de l'eau devient prégnante et la question du climat devient incontournable [...] Face au changement climatique, il va falloir agir et pour cela aller vers un changement profond », Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne.



juillet 2019 - © E. Bouju

La conclusion de la seconde phase des assises de l'eau s'est traduite par un nouveau pacte pour faire face au changement climatique autour de 3 objectifs (protéger les captages pour garantir une eau de qualité à la source, économiser l'eau pour préserver une ressource vitale et préserver nos rivières et nos milieux humides) et 3 leviers d'action (donner aux collectivités locales les moyens pour agir, développer des outils de gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire et favoriser les changements de comportement).

Le comité de bassin Loire-Bretagne partage l'ambition exprimée lors de la conclusion des assises de l'eau par le ministre d'État et la secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire. Il souhaite des moyens en rapport avec l'importance de l'enjeu. **Le pacte met en avant les acteurs majeurs de la politique de l'eau : les agences de l'eau et les comités de bassin.**

Retrouvez le dossier de presse complet sur le nouveau pacte à partir du lien suivant :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/cloture-des-assises-leau-nouveau-pacte-faire-face-au-changement-climatique-0>

Face à l'enjeu « de faire plus, mieux et différemment » (Thierry Burlot), le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté et voté à près de 90 % une motion sur les moyens dévolus aux agences de l'eau.

Consultation du public et des assemblées pour l'eau : des enjeux identifiés cohérents avec les conclusions des assises de l'eau



Plus de 6 500 avis ont été exprimés par les habitants et acteurs du bassin Loire-Bretagne sur les enjeux pour l'eau et les risques d'inondation.

« Nous entrons dans un cycle marathonien, La préparation du prochain cycle est un enjeu prioritaire pour le bassin, l'identification des enjeux de l'eau (« les questions importantes ») est la première étape », Eric Taufflieb, président de la commission planification.



juillet 2019
© E. Bouju

Les questions importantes sont identifiées deux ans avant l'adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour éclairer le comité de bassin sur les orientations à donner à la révision du Sdage. Les questions importantes sont, avec l'état des lieux du bassin, un des deux piliers fondateurs du Sdage (le plan de gestion de l'eau du bassin Loire-Bretagne).

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, le public et les acteurs de l'eau ont exprimé plus de 6 500 avis sur la gestion de l'eau et des inondations. Le comité de bassin du 2 juillet 2019 a analysé ces avis et apporté des modifications au document des « questions importantes » qui définit les enjeux de l'eau pour les années 2022 à 2027.

Il renforce notamment la nécessaire sensibilisation de l'ensemble des acteurs aux enjeux de l'eau (jeunes publics, acteurs économiques, élus locaux...) afin de garantir la réussite des démarches et l'appropriation des enjeux de l'eau par tous. Ou encore, il réaffirme la coordination nécessaire entre les CLE (commissions locales de l'eau) et l'ensemble des maîtres d'ouvrages (collectivités, établissements publics, associations, acteurs économiques...).

Le document a été adopté avec plus de 80 % des voix.

Le comité de bassin Loire-Bretagne vote le plan de communication 2019-2021 de l'agence de l'eau



« Transparente, encourageante, équilibrée et positive » (Joël Pélicot, président de la commission communication et action internationale du comité de bassin Loire-Bretagne), la communication de l'agence de l'eau doit mobiliser, encourager pour l'atteinte du bon état des eaux et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique.

Au cœur de cette communication :

- faciliter la compréhension de la notion de « bon état des eaux »
- relayer les résultats et les progrès réalisés pour le bon état des eaux

- **Faciliter la compréhension de la notion de « bon état des eaux » : des enjeux renforcés face aux défis à venir de communication sur l'état de nos eaux**

Lors de l'EURO RIOB (réseau européen des organismes de bassin, à Lahti en Finlande), Eric Taufflieb, président de la commission planification a porté pour les comités de bassin un argumentaire demandant d'atténuer le principe du « one out, all out » qui masque les améliorations et peu démotiver ! Aujourd'hui, un paramètre en mauvais état sur les 33 suffit à considérer que la masse d'eau est en mauvais état. Ce principe doit être rediscuté !

- **Relayer les résultats et les progrès réalisés pour le bon état des eaux : un exemple d'action phare, les trophées de l'eau Loire-Bretagne**



Remise du premier trophée de l'eau à la commune de Leigné-les-Bois (Vienne)

La commune de Leigné-les-Bois, lauréate des Trophées de l'agence de l'eau, a été saluée à l'occasion d'une remise officielle, lors du comité de bassin du 2 juillet 2019.

« Tous les 2 ans, l'agence de l'eau Loire-Bretagne récompense des actions exemplaires pour préserver ou restaurer la ressource en eau et les milieux aquatiques en décernant des Trophées de l'eau. Depuis 1999, première édition, ce sont plus de 100 actions exemplaires qui ont été récompensées, dans tous les domaines d'intervention de l'agence de l'eau et réparties sur l'ensemble de notre grand bassin. Les Trophées de l'eau, c'est une sorte de label, pour valoriser des exemples d'actions que nous voulons voir se développer », Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Lauréate dans la catégorie « Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires », la commune de Leigné-les-Bois s'est distinguée par son engagement dans l'opération "Terre Saine, commune sans pesticides". c'est la première commune de la Vienne à recevoir le label national Terre Saine, communes sans pesticides pour une gestion intégrale de son territoire sans pesticides depuis 2015.

Les prochaines remises auront lieu dans les semaines à venir.

Retrouvez [l'article complet](#) sur cette action sur nos pages internet.

10 ans du concours d'affiches de l'eau : [retrouvez l'exposition sur nos pages Internet](#) .



juillet 2019 - © E. Bouju

Dans le reste de l'actualité du comité de bassin :

L'élection d'un représentant au collège des usagers du conseil d'administration de l'agence de l'eau, Monsieur Jean-Paul Combémoriel, délégué régional EDF Centre-Val de Loire. Il succède à Marc Brugière.

Le comité de bassin a émis un avis favorable :

- sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du Golfe du Morbihan et Ria d'Étel (Morbihan),
- sur la labellisation de l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) Alagnon (Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Déléguée à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Présidé par **Thierry Burlot**, le **comité de bassin** compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'État.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 51 73 73
agence.eau-loire-bretagne.fr